



LA MORTE DES ILOTTES ET LE RUISSEAU DE LA SOURCE SONT INAUGURÉS

LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU BRAS MORT DE LA MORTE DES ILOTTES ET DU RUISSEAU DE LA SOURCE ÉTAIT INAUGURÉE LE MOIS DERNIER. LES AMÉNAGEMENTS, RÉALISÉS PAR LE SYNDICAT MIXTE DOUBS-LOUE, MAÎTRE D'OUVRAGE, VI-SAIENT TROIS OBJECTIFS : FAVORISER LA BIODIVERSITÉ, AMÉLIORER L'ÉPURATION NATURELLE DES EAUX, ET VALORISER LES SITES POUR DES ACTIVITÉS DE LOISIR ET DE DÉTENTE.

Situés sur la commune de Dampierre, le bras mort de la Morte des Ilottes et le ruisseau de la Source sont deux petits affluents du Doubs. Bien qu'ils aient conservé un intérêt écologique, ces milieux se sont dégradés au fil des siècles. De lourds aménagements au XIXe siècle, puis, plus tard, l'activité humaine, ont entravé le Doubs, creusé son lit, rendant la rivière moins mobile et plus homogène. L'affaissement, puis le figement du fond de la rivière ont eu pour conséquence une dégradation des milieux naturels et de la biodiversité (y compris pour ces petits affluents du Doubs), mais aussi « *un affaiblissement de leur capacité à épurer, filtrer les eaux* », explique Erlé Courvoisier, chef de projet milieux aquatiques au Syndicat Mixte Doubs-Loue (SMDL).

Compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) depuis janvier 2018, Jura Nord a fait le choix de confier cette compétence au Syndicat Mixte Doubs-Loue pour le Doubs et ses affluents.

Alertée par l'appauvrissement écologique du Doubs et ses affluents, l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de Fraisans-Ranchot-Dampierre tirait la sonnette d'alarme il y a déjà plusieurs années. L'EPTB Saône-et-Doubs, établissement intervenant pour la mise en œuvre des politiques de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Saône, s'emparait de la problématique en 2017, et acquérait une partie du site afin d'y mener des études.

Trois chantiers

Un projet de restauration écologique a ainsi été retenu dans le cadre du contrat de rivière « Vallée du Doubs et territoires associés ». Le Syndicat mixte Doubs-Loue, qui regroupe cinq structures intercommunales dont Jura Nord, et le Département du Jura, porte aujourd'hui le projet, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, et en partenariat avec Jura Nord et la commune de Dampierre.

Les travaux, qui ont duré un peu plus d'un an, ont consisté à intervenir sur trois milieux différents, mais tous liés au Doubs : les petits ruisseaux se jetant dans le Doubs, le bras mort de la Morte, et le Doubs lui-même.

Pour la Morte des Ilottes, les aménagements ont permis d'adoucir la pente de ses berges, afin d'y favoriser le retour d'une végétation diversifiée composée d'her-



biers aquatiques, de roselière, d'arbustes et d'arbres.

Pour la Source, les travaux ont consisté à redonner plus d'espace et de méandres au ruisseau, afin de lui rendre une sinuosité plus naturelle.

Enfin, l'aménagement le plus remarquable est la création d'un haut-fond dans le Doubs, afin d'en rehausser le lit, tout en valorisant les évacuations de terre et de limons de la Morte. Cet ouvrage en bois, s'intégrant naturellement dans son milieu et qui disparaîtra au fil du temps, permet de retenir et stocker les sédiments dans le fond du Doubs, favorisant le développement de végétaux aquatiques.

Le coût global des travaux s'élève à 291 227 euros H.T. L'opération a bénéficié d'un taux de subvention de l'Agence de l'eau bonifié à 70%, dans le cadre du plan de rebond mis en place suite à la crise sanitaire.

Les sites étaient inaugurés récemment, en présence d'Étienne Cordier, président du SMDL, Franck David, Vice-Président du SMDL, Landry Leonard, président de l'EPTB Saône et Doubs, Gérôme Fassenet, président de Jura Nord, Thierry Maire du Poset, Vice-Président du contrat de rivière Doubs, François Rollin, Directeur régional de l'Agence de l'eau, et Laure Valentin, maire de Dampierre. Une visite sur site a permis de découvrir les aménagements.

Perspectives et suivi

Après cette phase de restauration, suivront le suivi et la gestion des sites. La restauration écologique de ces milieux aquatiques pourrait permettre, à terme, le retour de certaines espèces : libellules, rousserolles effarvattes, brochets, amphibiens... Elle permet également une valorisation paysagère et touristique des lieux, où les activités de loisirs et de détente sont prisées.

Des panneaux pédagogiques sont en cours d'élaboration par le SMDL, et pourraient être installés pour le début de l'été. Ils présenteront l'écosystème du Doubs, l'hydrosystème du site, les espèces présentes...

Parallèlement à la définition d'un plan de gestion et le suivi biologique pour évaluer les gains sur la qualité des milieux, s'en suivra la démarche pour solliciter la labellisation Espace Naturel Sensible (ENS) auprès du Département du Jura. Cette démarche sera menée conjointement par le SMDL, l'EPTB Saône et Doubs et la commune de Dampierre. Le label ENS permettra de protéger, valoriser et faire connaître au grand public le site.

Retour en images sur l'inauguration :

<http://www.jura-nord.com/galerie-photos/inauguration-de-la-restauration-ecologique-du-bras-mort-de-la-morte-des-ilottes-et-du-ruisseau-de-la-source-a-dampierre>